probleme de prise en charge reparation vl sous garantie

Par **brunet**, le **22/07/2009** à **23:06**

bonjour,
j'ai acheté une laguna 2 de 2001, elle est sous garantie par le vendeur garagiste.
Cette dernier est en panne au niveau du turbo vanne egr et les elements autour.
Mon garagiste ne veut pas prendre en charge les reparations d'un montant de 4000 euro.
Quelles sont mes droits.
Merci

Par **jeeecy**, le **23/07/2009** à **07:40**

mettez le en demeure de réaliser les travaux qui sont sous garantie ;) Image not found or type unknown

sinon allez voir un avocat pour analyser votre dossier, envoyer une lettre d'un avocat fait toujours "peur" et à défaut de réponse assigner le garagiste devant le Tribunal d'Instance

Par **Camille**, le **24/07/2009** à **12:01**

Bonjour,
[quote="brunet":1t26yujq]
j'ai acheté une laguna 2 de 2001, elle est [u:1t26yujq][b:1t26yujq]sous garantie[/b:1t26yujq][/u:1t26yujq] par le vendeur garagiste.
[/quote:1t26yujq]
C'est-à-dire ? Qu'est-il écrit exactement dans le document de garantie ?
Comme vous le savez certainement, une "garantie" contractuelle ou constructeur n'est jamais 'totale".
Si c'est un véhicule d'occasion, encore moins. Généralement, garantie accordée par le garagiste vendeur = garantie virtuelle.
Exemple : "Garantie totale sur le bloc moteur". Sur le bloc moteur, oui, mais pas les accessoires qui tournent autour, tels le turbocompresseur ou la vanne EGR...

Que vous dit votre garagiste pour refuser ? Image not found or type unknown

Par **brunet**, le **09/11/2009** à **11:57**

bonjour
Je me permets dde revenir vers vous le garagiste nous a finalement emmené notre voiture en réparation mais il a du faire ça sous le manteau car aucune facture du montage, à ce jour le véhicule est garantie 1an - malheureusement ce weekend panne!!!! plus d'accélération elle calle... Que faire!!!?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés